

# LANGUES (don des) 1.

## I Etude exégétique.

1.

### LES TEXTES.

Le don des langues est l'un des charismes d'apparence prodigieuse dont l'Église primitive a été gratifiée (voir Charisme). Les [1Co 12](#) à [1Co 14](#) sont la source de renseignements de beaucoup la plus importante, celle qui permet le mieux de caractériser le « parler en langues » (*lalein glôssais* ou *glôssé*), la « glossolalie ».

D'autres textes, pourtant, doivent être examinés, et notamment [Ac 2:1,13](#), où le fait mentionné semble, au premier abord, différent, ressortissant à la *xénoglossie*, ou parler en langues étrangères non apprises, plutôt qu'à la glossolalie.

#### 1. Le don des langues, d'après [1Co 12-14](#)

Les Corinthiens qui ont consulté Paul, et Paul qui les conseille ([1Co 12:1](#)), sont d'accord sur un point essentiel : le « parler en langues », la glossolalie est un charisme, un don de l'Esprit divin ([1Co 12:10](#) et suivants). Sans doute, certains membres de la communauté le contestaient-ils, puisque l'apôtre juge bon d'adresser cet avis : N'empêchez pas qu'on parle en langues ([1Co 14:39](#)). Cependant, la majorité de l'Église n'avait pas besoin d'être encouragée, mais plutôt retenue sur cette voie qui n'était pas sans risques.

Le glossolale était généralement considéré comme l'inspiré par excellence ([1Co 14:27](#)). Et Paul lui-même ne déclare-t-il pas : Je parle en langues plus que vous tous ? ([1Co 14:18](#)) Néanmoins, son conseil est surtout de prudence vis-à-vis d'un charisme que, sur l'échelle des valeurs et des dons spirituels, il ne situe pas tout en haut ([1Co 14:19,23-28](#)). Dans son langage charismatique, l'inspiré n'est plus sous le contrôle de son entendement pour régler sa parole ; c'est l'Esprit qui le mène et qui se sert de lui comme d'un instrument ([1Co 14:14](#) et suivants).

Le « parler en langues » ou « parler en esprit » ([1Co 14:2,13,14](#)) est donc un langage automatique dont l'homme, possédé par l'Esprit, n'est pas le producteur conscient, mais l'organe passif. Le glossolale est dans une extase comparable à celle que Philon décrit en ces termes : « L'intelligence (*nous*) est chassée par l'invasion de l'Esprit (*pneuma*) divin ; quand l'Esprit se retire, l'intelligence revient » (*Quis rer. div.*, 53).

Dans cet état mystique, l'affectivité déborde et submerge l'entendement ; elle n'est cependant pas toujours comme diluvienne et chaotique ; elle peut suivre le cours de l'Esprit, qui la dirige vers l'édification, l'intercession, l'action de grâces ([1Co 14:2,14,16](#)).

Mais l'inspiré lui-même s'en rend à peine compte. Il parle à Dieu, non aux hommes ([1Co 14:2](#)), et les sons qu'il émet restent mystérieux pour ceux qui l'écoutent. Ils ont besoin d'être interprétés ([1Co 14:2 14:27](#)). Sans interprétation, le glossolale n'édifie que lui seul ([1Co 14:3](#) et suivant) et se sépare de la communauté ([1Co 14:16](#) et suivant). C'est pourquoi, s'il n'a pas d'interprète, que le glossolale se taise ([1Co 14:28](#)).

La glossolalie ne se présente pas toujours avec les mêmes caractères : on peut en distinguer des genres différents (*géné glôssôn*, [1Co 12:10,28](#)). Ces genres ne dépendent pas seulement de l'interprétation, comme le voudrait Holsten, mais de la nature du phénomène, aux aspects variés comme ceux des langues dont les hommes se servent pour se communiquer leurs pensées (*géné phônôn*, [1Co 14:10](#)).

En dehors de toute interprétation, la glossolalie produit des effets divers sur ceux qui l'entendent. Il arrive que l'incrédule, saisi

par le prodige, y discerne un signe divin ([1Co 14:22](#)). Mais on peut y voir une manifestation de folie ([1Co 14:23](#)). L'impression dominante est celle du mystère ([1Co 14:2](#)).

La glossolalie peut donner l'impression d'une xénoglossie, d'un parler en langue étrangère ([1Co 14:21](#)). Mais les langues humaines sont formées de paroles distinctes, et dont le groupement obéit à des lois. Il n'en est pas toujours ainsi pour la glossolalie ([1Co 14:9-11](#)). Elle peut se comparer à des instruments dont on joue sans en observer les règles musicales ([1Co 14:7-9](#)). Il arrive, également, qu'elle donne l'impression d'un langage angélique, soit par la douceur ou l'harmonie des sons, soit, peut-être, par la ferveur, l'onction ou la jubilation d'un rythme de prière, de louanges ou d'actions de grâces ([1Co 13:1](#)).

La conclusion qui se dégage naturellement de ce passage, c'est que la glossolalie est un langage extatique, échappant au contrôle rationnel et fermé à l'entendement. Elle se présente sous des formes diverses et, vraisemblablement, depuis des émissions de sons inarticulés jusqu'à l'association de mots qu'aucun lien rationnel ne paraît unir, mais dont le groupement n'est pas de pur hasard et obéit peut-être à quelque loi spirituelle. De toutes façons, le glossolale a besoin d'être interprété.

## 2. Le don des langues, d'après [Ac 2:1,13](#)

L'effusion de l'Esprit le jour de la Pentecôte et ses premiers résultats sont du même ordre que les faits mentionnés par l'apôtre Paul. Le mot choisi par l'auteur des Actes pour désigner l'apparition des langues de feu *ôphthêsan*, ([Ac 2:3](#)) est une sorte de terme technique appliqué aux visions surnaturelles. (Cf. [Lu 24:34](#), [Ac 9:17](#) [26:16](#), [1Co 15:5,8](#), [1Ti 3:16](#)) Paul a fait l'expérience de ces visions (*optasiai*; cf. [2Co 12:1](#), [Ac 26:19](#)). Les manifestations verbales consécutives à la descente de l'Esprit sont, au premier abord, semblables au phénomène glossolalique. Sous la puissance de l'Esprit, c'est-à-dire automatiquement, extatiquement, les disciples commencent « à parler en d'autres langues (*lalein hétéraï glôssais*), selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer ».

L'expression *hétéraï glôssai*-- autres langues ou langues étrangères, sans autre développement, serait à rapprocher naturellement de [1Co 14:21](#), où Paul applique à la glossolalie une parole ainsi présentée de [Esa 28:11](#) et suivants : « Je parlerai à ce peuple par des hommes d'une autre langue (*en hétéroglôssois*), et par des lèvres étrangères (*en kheîlésin hétéron*). »

On pourrait également rapprocher de [1Co 14:23](#) : « ils diront que vous êtes fous », la raillerie des auditeurs sceptiques, dans [Ac 2:13](#) : « Ils sont pleins de vin doux ». (cf. [Eph 5:18](#)) Pierre, dans son discours explicatif, ne nie point l'apparence qui a pu suggérer cette remarque ironique ; il s'attache à montrer que la réalité n'est pas ce qu'ont cru les profanes, mais une possession de l'Esprit. Ses déclarations mêmes, en tant qu'elles sont explicatives, non, sans doute, du sens, mais de la cause des émissions phoniques, ressortissent à l'interprétation charismatique, à l'*hermêneia* de 1 Corinthiens. Elles sont « proférées » (grec *apophtheggesthai*, lat. *effari*), suivant une formule également consacrée aux oracles pneumatiques (cf. [Ac 2:4](#) et comp. [Ac 26:25](#), et, dans LXX [Eze 13:9](#), [Mic 5:12](#), [1Ch 25:1](#), [Za 10:2](#)).

Malgré ces indications concordantes, le corps même du récit montre indubitablement que le rédacteur final a cru à un prodige d'un autre genre que la glossolalie. Le miracle ne consiste pas dans le fait que les auditeurs entendent proférer des sons qu'ils ne comprennent pas ; mais, au contraire, dans celui que tout le monde comprend, et que *chacun entend parler dans sa propre langue* ([Ac 2:6](#)).

Ce trait qui, pour le rédacteur, est essentiel, reparait deux fois, sous une forme interrogative ([Ac 2:8,11](#)). L'énumération des peuples représentés vient encore accentuer le fait prodigieux. On a fait observer que les populations mentionnées soit d'après leur origine ethnique, soit par leur habitat, parlaient, en réalité, quatre langues (le zend, l'araméen, le grec et le latin), et, qu'au demeurant, le grec hellénistique (la langue commune, la *koiné*) se trouvait être comme la seconde langue internationale de l'époque. Mais ces observations ne suppriment pas le fait que, pour le rédacteur, chacun a entendu parler dans sa langue maternelle, quelles que fussent, par ailleurs, ses connaissances linguistiques. C'est là que gît le miracle, alors même que le nombre des langues se réduirait à quatre (à la condition, naturellement, d'exclure les dialectes).

Ce fait acquis, trois interprétations de la pensée du rédacteur peuvent être et ont été envisagées.

Goethe, suivi par un petit nombre de théologiens, estime qu'il s'agit de « cette langue simple, universelle, dont la recherche a fatigué inutilement tant de puissants cerveaux. Chacun croit entendre sa langue parce que chacun comprend. » On a parlé, dans le même sens, de « langue élémentaire, espéranto mystique, langage mixte », etc. « Cette langue, d'après Billroth, aurait été la seconde par rapport à la langue primitive de l'humanité ; elle contenait les rudiments des langues historiques les plus diverses ; elle était aux véritables langues, plus tard parlées par les peuples chrétiens, ce que le christianisme primitif lui-même, avec ses signes et ses miracles, fut aux Eglises historiques et nationales des temps postérieurs. » Ce sont là fantaisies plus littéraires

qu'exégétiques. L'usage de cette langue imaginaire aurait été inutile, car un second miracle d'audition ou d'interprétation eût été nécessaire.

Dans la seconde catégorie d'hypothèses, le miracle s'effectue non sur ceux qui parlent, mais sur ceux qui écoutent. Comme l'a indiqué Suarez, deux conjectures sont encore possibles : il pourrait y avoir eu soit miracle d'audition par perception réelle, en plusieurs langues, de paroles prononcées dans une seule, l'araméen ; soit miracle de compréhension, par une intelligence commune, malgré la diversité linguistique, du sens de ces paroles. La seconde de ces conjectures est celle d'un phénomène purement télépathique, d'une lecture de la pensée telle qu'on en cite de nombreux cas, dont quelques-uns paraissent bien observés. Mais le texte implique nettement que l'oreille des auditeurs a été frappée par des sons familiers : ceux de la langue maternelle de chacun en particulier.

Faudrait-il en conclure au prolongement auditif d'un phénomène d'ordre télépathique ? L'auteur, assurément, n'y a jamais pensé, non plus, d'ailleurs, qu'à la première des deux conjectures. Le verset ([Ac 2:4](#)) est formel : le miracle porte non sur les auditeurs, mais sur les disciples. Les langues proférées étaient étrangères (*hétérai*) pour les disciples, mais familières à leurs auditeurs (*hémétérai*, v. 11). Il y a eu certainement, pour l'auteur, une émission réelle de sons réels, une manifestation phonique. Il faut même aller plus loin et reconnaître que, pour lui, ce prodige ressortit nettement à la « xénoglossie ». Le récit, dans son incohérence rédactionnelle, présente en somme une glossolalie interprétée comme une xénoglossie. Cette interprétation n'a-t-elle aucun fondement ? On ne saurait l'affirmer, car les frontières de la glossolalie et de la xénoglossie sont imprécises : la première, en tant que désignant simplement les automatismes phoniques, englobe la seconde. Mais l'auteur, en accentuant de manière exclusive un trait qui a pu se rencontrer aussi, bien que sporadiquement, dans la glossolalie corinthienne, a déplacé le centre de gravité du récit et mis ce dernier en équilibre instable. On se demande quel principe il a suivi dans son classement des races et des pays. L'ensemble doit-il être ordonné sous la rubrique Juifs et prosélytes, qui vient incidemment au lieu d'être en tête ou en conclusion ? Mais le rédacteur a voulu donner l'impression d'une beaucoup plus grande variété. Pourquoi mentionne-t-il également la Judée ? Déjà Tertullien lisait *Armeniam* et Jérôme *Syriam*, au lieu de *Judoeam* ; un grand nombre d'autres substitutions du même genre ont été proposées ; mais elles sont aussi gratuites qu'inutiles. D'autre part, aux versets ([Ac 2:14](#)) et suivants Pierre parle à la foule dans une seule langue et se fait comprendre. Si les auditeurs n'avaient connu que leurs propres idiomes, ce discours eût donc été l'occasion, comme le note Reuss, d'un nouveau miracle. Et, d'autre part, si tous ces gens parlent l'araméen ou bien le grec hellénistique, quelle était donc l'utilité d'un prodige de polyglottisme ou de xénoglossie ? Ces difficultés, qui font ressortir le caractère secondaire de la rédaction, laissent intacte la question de savoir pourquoi l'auteur les a risquées.

Von Dobschütz considère la scène de [Ac 2](#) comme ayant été primitivement une manifestation visible du Christ, une christophanie. Des automatismes visuels, des « photismes » ont précédé, effectivement, les automatismes phoniques ; ils ont été accompagnés d'automatismes auditifs et tactiles : la sensation d'un souffle, d'un vent. Un bruit semblable à celui d'une bourrasque remplit toute la maison, et c'est alors que les disciples aperçoivent des langues séparées qui semblent de feu, et qui se posent sur chacun d'eux ([Ac 2:2,3](#)).

On pourrait invoquer ici un grand nombre d'exemples qui montrent comment les phénomènes d'inspiration ont très souvent été accompagnés de ces deux manifestations sensorielles : la perception d'un souffle, d'un vent, la perception d'une flamme, d'un feu. Le fait a été si courant qu'une véritable tradition mystique, susceptible à son tour d'action psychique intense et caractérisée, s'est formée, appelant ces deux impressions physiques comme un concomitant normal et nécessaire du phénomène essentiel de l'inspiration. A telles enseignes que, dans toutes les langues, les expressions mêmes qui servent à désigner l'esprit, le vent et quelquefois le feu, sont voisines, souvent interchangeable, et parfois identiques.

Ainsi *rouakh*, en hébreu ; *pneuma*, en grec ; *spiritus*, en latin, veulent dire également : souffle, haleine, vent ou esprit. Yahvé, comme les dieux homériques, a les vents pour messagers ([Job 38:1](#) [Eze 1:4](#), [Ps 104:4](#)) ; à son approche, les cimes des arbres font entendre comme un bruit de pas ([2Sa 5:24](#)). L'Esprit est comparé, identifié avec le vent ([Eze 37:9](#), [Jn 3:8](#), cf. [1Ro 19:11](#)).

A ces faits anciens l'on pourrait en adjoindre de plus récents et même de modernes (cf. Lombard, *De la glossolalie...*, p. 75 ; H. Bois, *Le Réveil au Pays de Galles*, p. 383). Le feu accompagnait, comme le vent, les manifestations de Dieu ou de l'Esprit (cf. [Ex 3:2](#) [19:18](#), [1Ro 18:38](#) [19:12](#) ; Josèphe, *Ant.* 8:4 ; cf. [Mt 3:11](#), [Lu 3:16](#)). Les impressions lumineuses, ou « photismes », à caractère mystique, sont très fréquentes jusqu'à nos jours (cf. Lombard, *o. c.* ; H. Bois, *O. e.*, pp. 354SS ; *Théâtre sacré des Cévennes ; Mémoires d'Abraham Mazel*, p. 20).

Les termes *glôssai ôsei puros* (langues comme de feu) ont également de nombreux parallèles. Le plus remarquable est

l'expression hébraïque *lechôn éch*, qui veut dire littéralement : langue de feu ; si bien que, par extension, *lâchôn* seul, qui signifie langue, veut dire également tantôt flamme et tantôt parole. Il y a là comme l'aboutissement verbal d'une tradition mystique, et, en même temps, l'introduction au miracle des langues.

Il n'en demeure pas moins que, pour l'auteur des Actes, l'accent du récit de la Pentecôte ne porte pas sur une christophanie, mais sur une manifestation phonique de l'Esprit, sur une « hétéroglossie », qui, même dans sa conception particulière, demeure essentiellement une « pneumoglossie ».

Comment s'est effectuée la déviation rédactionnelle constatée ? La plupart des auteurs sont ici d'accord. Suivant la tradition juive, la fête de la Pentecôte était la commémoration de l'institution sinaïtique de la Loi. Or, le judaïsme contemporain de Jésus considérait déjà la Loi comme ayant été promulguée non seulement pour Israël, mais pour tous les peuples. A l'occasion de cette promulgation, afin de la rendre efficace, des prodiges ont eu lieu qui ne sont pas sans analogies avec ceux que rapporte, [le chap. 2](#) des Actes. Ainsi, Philon raconte comment le retentissement de la voix divine a porté jusqu'aux extrémités de la terre, pour atteindre ceux qui n'étaient pas présents au Sinaï (*De Septenario*). Cette voix qui descend du ciel, et dont la portée est universelle, est une voix de feu (*pros pur phlogoeïdes métabalousa*). Le feu descend du ciel comme un fleuve, et la flamme s'articule dans les divers dialectes (*tês phlogos eîs dialecton arthrouménês*). Cette description de Philon (*De De-calogo*, parag. 9 et 11) présente un parallèle très net avec le récit de la Pentecôte, et les traditions juives sur lesquelles il se fonde n'ont sans doute pas été sans influencer la rédaction des Actes.

L'auteur a eu vraisemblablement à sa disposition, non seulement la tradition orale, mais également une source ou plusieurs sources divergentes. Son récit, bien que secondaire, apporte une précieuse contribution à la connaissance et à la compréhension du charisme des langues dans l'Église primitive.

### 3. Autres passages du N.T. sur le don des langues

On vient de voir que la glossolalie n'avait pas été limitée à l'Église corinthienne, puisqu'il faut englober sous ce nom générique les automatismes phoniques les plus divers (*génê glôssôn*). Elle apparaît souvent dans les périodes d'effervescence religieuse ; il serait surprenant qu'elle eût absolument laissé indemnes les autres communautés pauliniennes. Pourtant, l'apôtre n'en fait mention, d'une manière certaine, que dans [1Co 12-14](#). On a rapproché de [1Co 14:39](#), [1Th 5:19](#) : « N'éteignez pas l'esprit », avec la mention parallèle de la prophétie, et l'on en a conclu que la glossolalie, manifestation pneumatique par excellence pour les Corinthiens, était également connue à Thessalonique. Ce n'est qu'une hypothèse. On a voulu, de même, interpréter [Col 3:16](#) par [1Co 14:15](#). Mais comment Paul recommanderait-il aux Colossiens des chants « pneumatiques », quand il les déconseille aux Corinthiens, sans d'ailleurs les prohiber absolument ? Le livre des Actes, en dehors du récit de la Pentecôte, sa contribution la plus importante, mentionne à deux reprises le charisme des langues, dont il fait le signe courant et l'effet habituel du baptême de l'Esprit ([Ac 10:46](#) [19:6](#)). C'est un trait de lumière !

Il faut signaler également que la fin de Marc ([Mr 16:17](#)) fait allusion à la glossolalie (*glôssais lalêsousin kainaïs*)

On peut encore citer les passages où Paul mentionne ses propres charismes. Dans [2Co 12:1](#) et suivants, l'apôtre invoque ses visions et révélations du Seigneur : il a été transporté jusqu'au troisième ciel ; il ne sait s'il était alors ou non dans son corps ; il a entendu des paroles mystérieuses qu'il n'est pas permis à l'homme de dire (*arrêta rêmata*, v. 4, cf. [1Co 2:9](#) [13:1](#)). Les paroles ineffables (*arrêta rêmata*) sont entendues sans doute exclusivement. L'apôtre était, d'ailleurs, richement doté en propriétés de ce genre. Il n'a pas eu seulement des visions, des messages et des avertissements d'en haut, (cf. [Ac 16:9](#) [18:9](#) [22:17](#) [23:11](#) [27:23](#), [Ga 2:2](#)) mais aussi des impulsions motrices. Il a parlé en langues, et, vraisemblablement, de diverses manières : « plus que vous tous », déclare-t-il aux Corinthiens ([1Co 14:18](#)). On a pensé que [Ga 4:6](#), [Ro 8:15-26](#) pouvaient impliquer une répercussion motrice et phonique de l'inspiration. Ce n'est qu'une conjecture fondée sur le fait que les réminiscences lointaines et les archaïsmes sont très fréquents dans le langage automatique. Mais la mention du seul terme araméen : *abba* (père) n'est pas suffisante pour que l'on puisse préciser cette simple supposition. *Conclusion de l'examen des textes*

Les passages du N.T. où il est question du « parler en langues » font allusion à des phénomènes qui, dans leur variété, présentent cependant une certaine unité. Qu'il s'agisse de la glossolalie corinthienne ou de la xénoglossie ou pseudo-xénoglossie hiéro-solymite, nous avons affaire similairement à des états de conscience réduite, voire totalement obnubilée, où le mécanisme phonique, échappant au contrôle personnel, est actionné par une force d'apparence étrangère ; cette puissance mystérieuse est attribuée à l'Esprit ou identifiée avec lui.

« Glossolalie » (ou « pneumolalie », qui accentuerait la notion du charisme) pourrait être usité comme terme générique pour désigner les variétés du « parler en langues », d'après les indications ou simples allusions du N.T. La glossolalie est un automatisme moteur de nature exclusivement phonique ; mais elle va de pair avec d'autres automatismes sensoriels ou moteurs qui forment son cortège habituel.

## 2.

**LE SENS DE L'EXPRESSION BIBLIQUE :** « parler en langues, ou en langue ». L'expression se rencontre 11 fois chez Paul : 6 ou 7 fois (suivant les manuscrits) avec le substantif au pluriel (*glôssaïs laleïn*), dans [1Co 12:30 14:5,6,23,39](#) et peut-être v. 18 ; 4 ou 5 fois avec le substantif au singulier (*glôssê laleïn*), dans [1Co 14:2-4,13,27](#), et sans doute v. 18 (dans les manuscrits Sin., A, D, G, latin).

Il faut signaler, dans la même épître, les expressions voisines :

dire des paroles en langue (*laleïn logous en glôssê*, [1Co 14:19](#)) ; parler les langues des hommes et des anges (*laleïn tais glôssaïs...*, [1Co 13:1](#)) ; prier en langue (*proseukhes-ihai glôssê*, [1Co 14:14](#)) ; avoir une langue (*glôssan êkheïn*, [1Co 14:26](#)) ; genres de langues (*génê glôssôn*, [1Co 12:10,28](#)). les langues ; (*glôssaï*, [1Co 13:8 14:22](#))

On rencontre encore l'expression parler en langues (*laleïn glôssaïs*) dans [Ac 10:46 19:6](#) ; avec l'adjonction des déterminatifs : autres, les nôtres (*hétéraïs, hémétéraïs*) dans [Ac 2:4-11](#) ; avec l'épithète : nouvelles (*kainais*) dans [Mr 16:17](#). *Laleïn* (=parler) désigne le langage en général, articulé ou inarticulé : des paroles, des cris, des sons.

Comme l'hébreu *lâchôn*, le latin *lingua* et le franc. *langue*, le terme grec *glôssa* désigne à la fois l'organe phonateur et le produit de la phonation ; il a, de plus, un sens technique, d'où trois catégories d'explications de l'expression « parler en langues ».

1° *Glôssa* = langue, organe phonateur.

(a) D'après Bardili, Eichhorn, S. Reinach, « glossolaler », au sens biblique, c'est parler avec la langue, c'est-à-dire automatiquement, l'esprit humain ne prenant point part à cette opération où l'organe seul est actif. Cette interprétation se heurte au pluriel *glôssaïs* = langues, employé pour une seule personne ([1Co 14:5](#) et suivant) ; elle rend parfaitement inintelligibles les expressions : avoir une langue, genres de langues. D'autre part, lorsqu'il s'agit de l'organe phonateur, la tournure employée ne permet aucune confusion ([1Co 14:9](#), *dia tes glôssês*).

(b) Quelques auteurs (Baur, Hilgenfeld, Holsten, Schmie-dël), mais de manières diverses, font de *glôssa* l'organe phonateur en tant qu'instrument de l'Esprit ; ce n'est plus la même langue, mais une langue nouvelle, recréée par l'Esprit (Neander). Cette forme de l'hypothèse se heurte aux mêmes objections que la précédente et paraît encore plus étrange. Beyschlag va jusqu'à identifier les langues recréées par l'Esprit avec les langues de feu.

(c) Paul Feine veut combiner la thèse de l'organe phonateur et celle du terme technique ; il se heurte ainsi aux difficultés qui précèdent et à celles qui suivent.

2° *Glôssa* --terme technique, rare, désuet, archaïque. « Glossolaler », c'est parler en « glosses », c'est-à-dire en termes étranges, incompréhensibles (Herder, Ernesti, Bleek, Heinrici). De même que la précédente hypothèse se heurtait au pluriel, celle-ci se heurte au singulier. Qu'est-ce qu'un parler en langue qui se réduit à l'emploi d'un seul terme bizarre ? Pas plus que la première, cette interprétation ne cadre avec les textes.

3° *Glôssa* --langue, langage,

(a) « Glossolaler », c'est parler une langue étrangère ou des langues étrangères, dont la connaissance a été donnée miraculeusement (Origène, Chrysostome, Augustin, Calvin, Kohler). C'est l'assimilation de la glossolalie corinthienne à la xénoglossie traditionnelle, suivant l'auteur des Actes. On a vu que le contraire paraissait justement indiqué (cf. I, 1, 2).

(b) Pour A. Wright et D. Walker, la glossolalie, tant corinthienne que hiérosolymite, est un phénomène prodigieux de réminiscence, sous l'action de l'Esprit. Cette explication, psychologiquement et religieusement plausible, n'est pas une interprétation philologique. Le sens biblique est certainement autre.

(c) « Glossolaler » veut dire : parler la langue de l'Esprit. C'est une langue particulière, celle du Paradis, pour certains ; celle dont Dieu se sert dans ses inspirations. Cette interprétation se heurte, comme celles de la première catégorie, au pluriel : langues, et

à l'expression : genre de langues.

**(d)** « Glossolaler », c'est parler un langage étrange, le langage des esprits ou de l'Esprit (J. Weiss, Lietzmann). Bousset développe heureusement cette interprétation, en insistant sur le sens mystique de « langues » pris ici absolument, suivant un usage courant pour d'autres termes. Les langues par excellence (*kat'exo-khên*), ce sont les langues spirituelles. Il y en a plusieurs, même pour les anges, suivant le ciel de leur habitation, ou suivant leurs catégories. D'après l'Ascension d'Ésaïe ([Esa 8:18,20](#)), le prophète ressuscité a chanté un hymne avec les habitants du sixième ciel ; « et ni leurs voix, ni leurs paroles n'étaient comme celles des anges qui sont dans les cinq cieux ». Les filles de Job (Testament 48-50), ravies en extase, louent Dieu, chacune dans le dialecte d'une classe d'anges. (cf. [2Co 13:1](#), [2Co 12:4](#), [Ap 14:2](#) et suivant) *Conclusion*

Les parallèles historiques-religieux invoqués par Bousset paraissent décisifs ; on peut en indiquer beaucoup d'autres, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant. Nulle interprétation ne peut se faire, isolément, dans un abstrait philologique ; les textes replacés dans leur contexte littéraire doivent l'être également dans le plus grand contexte, celui de l'histoire.

« Glossolaler » ne peut tirer son origine de la scène, quelle qu'elle ait été, de la Pentecôte. L'histoire montre, que nous avons affaire, dans la glossolalie, à un phénomène général et fréquent, du moins quant à ses caractères externes.

Des deux premières catégories d'explications, on peut retenir quelque chose ; mais la troisième seule, sous une forme achevée, paraît adéquate. Le « parler en langues » peut être, sans doute, l'activité automatique d'un organe phonateur dont l'individu n'est plus maître ; ou un ensemble de termes étranges et inconnus ; mais c'est essentiellement, et avant tout, un langage spirituel, formé de phonations diverses, des plus élémentaires jusqu'aux plus complexes ; un langage inspiré, un langage des esprits, de l'Esprit.

Révision Yves Petrakian 2005

*Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN*

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**



5 PARTAGES